



Fédération des chambres
de commerce du Québec

fccq

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Réinvestissement en enseignement supérieur

La FCCQ félicite l'engagement du gouvernement provincial mais rappelle que le milieu post-secondaire n'a pas encore les moyens de ses ambitions

Montréal, le 13 décembre 2006 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) se réjouit de constater que les engagements du gouvernement provincial en matière de réinvestissement en enseignement supérieur ont été tenus et que la somme de 320 millions de dollars sera injectée comme prévu dans les cégeps et les universités du Québec d'ici 2008-2009. Cependant, c'est encore bien peu comparativement aux 341 millions de dollars défrayés en 2005 par les établissements post-secondaires uniquement en frais d'intérêt.

La FCCQ reconnaît les institutions post-secondaires comme des foyers importants de recherche et d'innovation, ces dernières étant essentielles à l'accroissement de la vitalité économique de la métropole et des régions du Québec. Or d'emblée, la FCCQ ne peut que féliciter les parties prenantes qui ont collaboré à cette entente et saluer la répartition budgétaire équitable proposée. « La formation adéquate de la main d'œuvre est un enjeu prépondérant pour le développement économique et la compétitivité du Québec et voici de l'argent neuf investi dans un créneau absolument essentiel pour relever les défis liés à la mondialisation », d'expliquer Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Le rapport étroit qu'entretiennent les milieux d'enseignement et les entreprises permet le transfert de connaissances hautement bénéfiques au développement et à l'enrichissement de toutes les régions du Québec et contribue plus particulièrement au déploiement des pôles de compétitivité au sein des régions périphériques. À ce titre, la Fédération applaudit l'aide gouvernementale apportée aux petites universités en région. « Malgré le nombre croissant d'emplois qui y sont offerts, les régions font face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée et à l'exode des jeunes vers les grands centres », d'affirmer Françoise Bertrand. « En améliorant les infrastructures d'enseignement post-secondaire dans l'ensemble du Québec, nous offrons une éducation plus adéquate et enrichissante aux futurs travailleurs en région, permettant ainsi au Québec d'innover dans le marché mondial grâce aux

connaissances d'une relève locale de mieux en mieux formée et d'une économie régionale toujours plus forte», d'ajouter la présidente-directrice générale de la FCCQ.

Bien que l'argent nouvellement investi soit le bienvenu, la FCCQ considère qu'il faut maintenir le cap dans cette direction et faire encore un pas de plus pour soutenir financièrement nos établissements post-secondaires. « Le dégel des frais de scolarité nous apparaît inévitable si nous voulons nous donner les moyens de faire de notre système universitaire un système dynamique qui participe pleinement à notre développement et qui recherche à la fois l'excellence de l'éducation et de l'innovation », de terminer Françoise Bertrand.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 162 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

Isabelle Poulin
Directrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240

Maryse Beaumier-Robert
Coordonnatrice des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3242